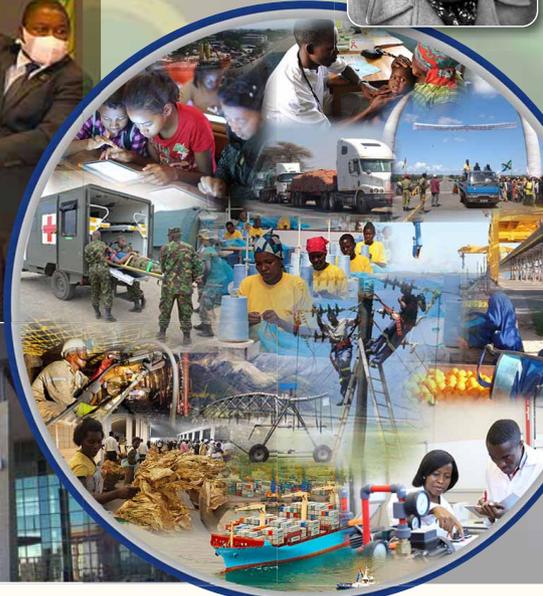
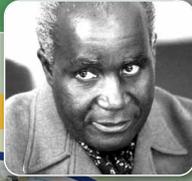




Hommage p7



Le parcours d'intégration de la SADC a valu la peine

par Kizito Sikuka

LE PRÉSIDENT FELIPE NYUSI du Mozambique, qui préside actuellement la SADC, a qualifié de "développement miraculeux" le chemin parcouru par la région depuis sa création en 1980 jusqu'à aujourd'hui.

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est née d'une série de consultations tenues à la fin des années 1970 par les leaders et les responsables des États de la ligne de front, dans le but de forger une alliance plus étroite pour l'indépendance politique et le développement économique.

Cela s'est traduit dans un premier temps par la formation d'une organisation régionale dynamique, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en 1980, qui a été transformée en SADC en 1992.

Une coopération plus étroite entre les États membres de la SADC, qui comptent aujourd'hui 16 pays, a permis de franchir un certain nombre d'étapes importantes visant à faire progresser la liberté politique vers une indépendance socio-économique plus large qui vise à améliorer le niveau de vie de la population.

Dans son avant-propos au livre "Les 40 ans de la SADC: Renforcer la coopération et l'intégration régionales, lancé à Maputo en juin, le président Nyusi a déclaré que sans la détermination dont ont fait preuve les pères fondateurs, la région n'aurait pas été aussi dynamique qu'elle l'est aujourd'hui.

Cette génération de leaders visionnaires comprenait les présidents fondateurs de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, respectivement le Dr Agostinho Neto, Sir Seretse Khama, Samora Machel, Mwalimu Julius Nyerere, Kenneth Kaunda et Robert Mugabe, qui ont fait des sacrifices économiques et politiques pour que le reste de la région obtienne son indépendance politique, y compris la fin de l'apartheid systémique en Afrique du Sud.

Leur engagement en faveur de la création de la SADC leur a permis de définir une vision qui a guidé le développement et les progrès de la région au cours des 40 dernières années et qui devrait continuer à façonner le destin des générations actuelles et futures.

POLITIQUE	3
MANUFACTURE	4
COMMERCE	5
PUBLICATION	6
HOMMAGE	7
CHANGEMENT CLIMATIQUE	8-9
PÊCHE	10
ENERGIE	11
GENRE	12
TRAVAIL DES ENFANTS	13
PAIX & SECURITE	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



"Poussée par le désir profond des pères fondateurs de la SADC de voir l'Afrique australe s'émanciper politiquement et se développer économiquement, la région a fait des progrès considérables en matière de coopération et d'intégration régionales", a déclaré le président Nyusi.

« Tout au long des années 80, nous avons été en guerre contre l'Afrique du Sud de l'apartheid qui a utilisé la force militaire et la pression économique pour empêcher et détruire le progrès des pays voisins. »

Il a déclaré que les leaders de l'époque ne pouvaient pas facilement communiquer entre eux ou voyager librement dans la région pour élaborer des stratégies et commercer entre eux, car les infrastructures clés telles que les routes et les chemins de fer étaient détruites ou endommagées.

"Le coût économique et les pertes en vies humaines ont été d'une ampleur inimaginable", a déclaré le président Nyusi, ajoutant : "Être là où nous sommes aujourd'hui est un développement miraculeux."

Depuis sa création, la SADC a franchi un certain nombre d'étapes importantes pour promouvoir une intégration plus profonde et un développement durable.

Composée à l'origine de neuf pays - l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe - la SADC s'est depuis élargie à 16 membres, dont l'Union des Comores, la République démocratique du Congo, Madagascar, Maurice, la Namibie, l'Afrique du Sud et les Seychelles.

L'augmentation du nombre de membres est un signe de



confiance dans l'organisation régionale.

Sur le plan économique, la SADC a surmonté les barrières coloniales en ouvrant ses frontières pour encourager la circulation fluide des biens, des services et des personnes dans la région.

Cette évolution a permis d'améliorer le commerce intra régional, de faciliter la circulation du personnel qualifié dans la région et d'approfondir les échanges entre les peuples.

Il est désormais possible pour les citoyens de la SADC de se déplacer plus facilement dans la région sans avoir à obtenir de visa au préalable, la plupart des pays ayant signé des accords bilatéraux visant à supprimer les mesures strictes qui entravent la circulation.

Une étape importante vers la circulation des biens et des services a été franchie en novembre 2009 avec le lancement du poste frontière unique (One Stop Border Post - OSBP) à Chirundu entre la Zambie et le Zimbabwe.

Cela a permis aux voyageurs de n'être autorisés qu'une seule fois à passer dans un autre pays, contrairement à la situation plus lourde dans laquelle les voyageurs devaient être autorisés des deux côtés de la frontière. Le OSBP a réduit le temps de passage, ce qui permet d'économiser les ressources de la plupart des voyageurs puisqu'ils n'ont plus à attendre longtemps pour passer la frontière.

Le lancement de la zone de libre-échange (ZLE) de la SADC en 2008 a permis aux citoyens de la SADC d'obtenir de meilleurs produits à des prix plus bas grâce à l'augmentation de la production dans la région.

En accédant au statut de zone de libre-échange, les producteurs et les consommateurs de la région bénéficient d'un commerce sans droits de douane pour

tous les produits originaires de la région.

En outre, la ZLE a permis d'accroître le commerce intra-SADC. Par exemple, lors de sa création en 1980, le commerce intra-SADC ne représentait que 5 %. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de la ZLE, il est passé de 16,3 % en 2008 à 21,6 % en 2016 et à 19,3 % en 2018, selon la publication Les 40 ans de la SADC : Renforcer la coopération et l'intégration régionales.

En ce qui concerne le développement énergétique, davantage de citoyens de la SADC ont désormais accès à des services énergétiques modernes et durables.

Cela a été rendu possible grâce à un certain nombre d'initiatives, notamment la création du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), un organisme régional qui coordonne la planification, la production, le transport et la commercialisation de l'électricité pour le compte des services publics des États membres de la SADC.

Selon le rapport Les 40 ans de la SADC: Renforcer la coopération et l'intégration régionales, la région a mis en service un total de 24 554 mégawatts de nouvelle énergie entre 2008 et 2018.

La SADC a également réussi à consolider la paix et la sécurité. À l'exception d'un ou deux points chauds qui subsistent, dans l'est de la RDC et le nord du Mozambique, la SADC est considérée comme l'une des régions les plus stables d'Afrique.

En fait, l'implication de la SADC pour rétablir la paix et la stabilité dans certains de ses États membres a donné du crédit à la capacité et à l'efficacité de la région à résoudre ses propres problèmes sans ingérence extérieure.

"Forte de sa connaissance approfondie de l'évolution historique de la région, la SADC a joué un rôle moteur chaque fois que des défis politiques se sont présentés dans les États membres", a déclaré le président Nyusi.

Ces interventions opportunes ont contribué à apaiser les tensions

dans des situations qui, autrement, auraient pu s'aggraver.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre des activités, des programmes et des projets régionaux, la SADC a créé en juillet 1981 un secrétariat, principale institution exécutive de la SADC, responsable de la planification stratégique, de la facilitation, de la coordination et de la gestion de tous les programmes de la SADC.

Plus de 33 protocoles régionaux ont été adoptés pour guider la coopération régionale et montrer l'engagement en faveur d'une intégration régionale plus poussée. Ces instruments ont jeté une base juridique et institutionnelle solide pour faire progresser la coopération régionale.

Une autre étape importante a été la décision des leaders de la SADC d'intégrer l'industrialisation dans le programme d'intégration économique régionale.

La décision a été prise après avoir pris conscience que les efforts antérieurs pour accroître le commerce intra régional étaient entravés par le fait que les États membres étaient peu capables de produire des biens pouvant être échangés avec d'autres pays.

La publication Les 40 ans de la SADC: Renforcer la coopération et l'intégration régionales, présente les réalisations et les étapes importantes ainsi que les défis depuis la formation de la SADC en 1980 et sa transformation de SADCC en SADC en 1992. Le livre a été publié par le Secrétariat de la SADC en partenariat avec le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC).

L'objectif de la publication est de montrer dans quelle mesure la SADC a progressé en tant que région, en mettant l'accent sur la manière dont l'intégration régionale a profité aux citoyens, favorisant ainsi une plus grande prise de conscience et une plus grande participation des populations de la région et de leurs institutions dans le processus d'intégration régionale. □



Mandat et mission de la force en attente au Mozambique approuvés

LA SADC a approuvé les recommandations du rapport du président de l'Organe de Coopération en matière de Politique, de Défense et de Sécurité concernant le déploiement de la mission de la Force en attente de la SADC au Mozambique.

L'approbation a été faite par le sommet extraordinaire de la SADC qui s'est tenu au Mozambique. Le Sommet a également approuvé le mandat de la mission de la force en attente de la SADC.

À cet égard, il reste maintenant à la SADC à préparer et à présenter les instruments d'autorité pour le déploiement de la force en attente de la SADC au Mozambique.

La présentation des instruments d'autorité devrait être faite au Commandant de la force de la mission de la SADC au Mozambique.

Le Commandant de la force est appelé à travailler en étroite collaboration avec le représentant spécial du président de l'Organe de Coopération en matière de

Politique, de Défense et de Sécurité pour mener à bien la mission.

Créée par les chefs d'État et de gouvernement de la SADC par le biais d'un protocole d'accord signé à Lusaka, en Zambie, en août 2007, la force en attente de la SADC est une capacité régionale multidimensionnelle d'opérations de soutien de la paix établie dans le cadre de la force africaine en attente (FAA).

Elle fonctionne comme un outil de l'Organe de Coopération en matière de Politique, de Défense et

de Sécurité et reçoit ses directives et ses orientations du Comité des chefs d'état-major de la défense de la SADC et du Comité des chefs de police de la SADC pour fournir des efforts de consolidation de la paix dans la région.

La Force est composée de contingents multidisciplinaires de militaires, de policiers et de civils qui sont stationnés dans leurs pays d'origine et prêts à être déployés en cas de besoin. D'autres mécanismes de soutien pourraient prendre la forme de services logistiques et médicaux. □

La SADC va s'attaquer collectivement à la pandémie de la COVID-19

LA RÉGION de la SADC s'est engagée à affronter collectivement la pandémie de la COVID-19 et à veiller à ce que les acquis de l'intégration et du développement en Afrique australe ne soient pas réduits à néant.

Décrite par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme la plus grave urgence sanitaire depuis des générations, la COVID-19 a affecté le paysage socio-économique mondial et entraîné la perte de nombreuses vies.

Réunis lors de leur Sommet extraordinaire à Maputo, au Mozambique, les leaders de la SADC ont déclaré que la région devait, par principe, rassembler ses ressources et s'attaquer collectivement à la COVID-19, car la pandémie ne connaît pas de frontières.

Les leaders ont déclaré qu'en plus des mesures sanitaires et des restrictions de voyage imposées par la plupart des États membres en réponse au nouveau coronavirus, il est essentiel que la région mette en place d'autres

mesures pour contenir et enrayer la pandémie.

Ces mesures comprennent la nécessité de mettre en commun les ressources et d'assurer l'achat des vaccins COVID-19 en tant qu'organisme collectif, ainsi que d'investir dans les capacités de recherche sur les vaccins et de développer une capacité régionale de fabrication de vaccins.

À cette fin, le "Sommet extraordinaire s'est engagé à renforcer les capacités régionales et nationales de la SADC en matière de recherche et de fabrication de produits pharmaceutiques et d'autres médicaments essentiels, de promotion des médecines traditionnelles et alternatives, et de développement de vaccins", peut-on lire dans le communiqué publié à l'issue du Sommet extraordinaire.

Les leaders ont exhorté l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à finaliser les négociations sur la dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de

propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), et à accélérer sa mise en œuvre.

Cette dérogation est essentielle car elle permettra aux pays de la région de développer leurs propres vaccins, garantissant ainsi une plus grande disponibilité du vaccin à un prix moins élevé.

La situation actuelle est que les pays du Nord industrialisé qui produisent les vaccins donnent la priorité à leurs propres citoyens alors que les vaccins sont en pénurie dans les pays non producteurs du Sud.

"Le sommet a appelé à la fin du nationalisme en matière de vaccins et à l'égalité d'accès aux vaccins pour tous les pays", ont déclaré les 16 États membres de la SADC dans leur communiqué.

Les leaders ont appelé les pays qui limitent les déplacements des résidents de la SADC en fonction de l'origine et du type de vaccin qu'ils ont reçu, à reconsidérer leurs positions.

Il existe différents types de vaccins COVID-19, y compris ceux qui ont été déclarés sûrs à

utiliser. Cependant, on signale que certains pays interdisent aux voyageurs de se rendre dans leur pays en fonction du type de vaccin.

Le sommet a également souligné la nécessité pour tous les citoyens de la SADC de continuer à observer et à adhérer aux mesures de prévention du COVID-19.

Ces mesures comprennent la distanciation sociale sur les lieux de travail, des examens de santé réguliers et le port de masques à tout moment.

Le sommet extraordinaire de la SADC qui s'est tenu au Mozambique a été la première réunion régionale à se tenir dans un format physique depuis que la COVID-19 a provoqué un confinement mondial en mars 2020.

La tenue d'un sommet en face à face a été rendue nécessaire par une amélioration de la réponse à la COVID-19 ainsi que par une baisse des infections et une augmentation du nombre de personnes vaccinées en Afrique australe. □



La SADC a un énorme potentiel pour stimuler son secteur manufacturier

par Clarkson Mambo

LES ÉTATS membres de la SADC ont réalisé des progrès constants dans le développement et l'expansion du secteur manufacturier.

Cependant, il existe encore d'autres possibilités pour la région d'exploiter pleinement sa capacité manufacturière et de veiller à ce que les économies des États membres soient diversifiées.

C'est ce qui ressort de la publication Les 40 ans de la SADC: Améliorer la coopération et l'intégration régionales, lancée lors du sommet extraordinaire de la SADC qui s'est tenu en juin à Maputo, au Mozambique.

La publication note qu'au cours des dernières années, la part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) total a considérablement augmenté.

Le PIB fait généralement référence à la valeur monétaire de tous les produits finis et services fabriqués dans un pays ou une région pendant une période donnée.

Par exemple, la part du secteur manufacturier dans le PIB de la région est passée d'une moyenne de 10,3 % en 2013 à 11,9 % en 2018, la plupart des États membres ayant enregistré une croissance supérieure à 5 %, lit-on dans la publication.

Toutefois, il reste du travail à faire pour développer le secteur manufacturier dans la région, car la structure de l'industrie reste largement peu diversifiée, notamment l'agriculture et l'exploitation minière, qui représentent en moyenne plus de 25 pour cent du PIB.

Cela montre qu'il existe de vastes capacités inexploitées

dans le secteur manufacturier, à condition que l'on s'engage davantage en faveur de l'ajout de valeur et de la valorisation dans la région, indique la publication.

Dans son avant-propos à la publication, le président en exercice de la SADC, le président Felipe Nyusi du Mozambique, ajoute que la région devrait stimuler son secteur manufacturier par l'ajout de valeur et la valorisation de ses ressources naturelles, comme le prévoit la stratégie d'industrialisation et la feuille de route 2015-2063 de la SADC.

La stratégie d'industrialisation et la feuille de route de la SADC visent à accélérer la dynamique de renforcement des avantages comparatifs et compétitifs des économies des pays d'Afrique australe, en s'appuyant sur trois piliers :

- L'amélioration des infrastructures ;
- Le renforcement des chaînes de valeur ; et
- Le développement des corridors.

La priorisation de l'industrialisation dans le programme d'intégration économique, par le biais de la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC qui ont été adoptées en 2015 à Harare, au Zimbabwe, est un autre exemple de la détermination de la région à intégrer ses économies pour revendiquer la place qui lui revient dans l'économie mondiale, a déclaré le président Nyusi lors du lancement de la publication.

Bien que dotée de certaines des plus riches réserves de minéraux au monde et d'autres ressources naturelles, la région a été un importateur net de produits transformés jusqu'à récemment, car la majeure partie des ressources a été exportée sous forme brute.

À cet égard, il a déclaré que l'amélioration de la capacité de fabrication de la région, ainsi que l'ajout de valeur et la valorisation par l'industrialisation, est l'une des façons dont la SADC peut déloger l'étiquette de la région en tant qu'exportateur de biens non transformés, ainsi que d'intégrer ses économies pour un développement durable.

M. Nyusi a déclaré que c'est pour cette raison que la région a adopté la stratégie pour l'industrialisation de la SADC en 2015, afin que l'Afrique australe fasse davantage de commerce intérieur et que les ressources destinées à développer la région ne soient pas expédiées sous forme brute pour améliorer les économies des pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord.

Le président Nyusi a déclaré que l'ajout de valeur et la valorisation des ressources naturelles permettraient à la région d'extraire une valeur maximale de ses ressources naturelles, garantissant ainsi que la région bénéficie d'une plus grande part des avantages socio-économiques qui en découlent.

Une augmentation de la part du secteur manufacturier dans le PIB de la région a des effets d'entraînement sur l'économie, notamment une augmentation de la production, de l'emploi et de la

génération de devises étrangères grâce à l'exportation de produits à valeur ajoutée.

On estime que la plupart des États membres gagnent beaucoup d'argent grâce à l'exportation de produits bruts et non transformés tels que le tabac, le coton, l'or et les diamants.

Cependant, ces revenus pourraient être doublés si les produits étaient vendus sous leur forme transformée.

En fait, les recherches montrent que certains des produits bruts ou semi-transformés de la région sont ensuite revendus aux mêmes pays qui les ont exportés, sous forme de produits finis, à un prix beaucoup plus élevé.

À cet égard, pour stimuler la capacité de production, la région doit mettre en place des mécanismes de financement dynamiques et novateurs qui aident le secteur manufacturier régional à acquérir des machines et des équipements de pointe pour la production.

Il est également essentiel pour la SADC de garantir l'accès et la disponibilité de sources d'énergie fiables ainsi qu'une base solide de ressources humaines pour développer son industrie manufacturière.

La publication Les 40 ans de la SADC : Améliorer la coopération et l'intégration régionales, qui présente les réalisations, les jalons et les défis de la SADC depuis sa formation en 1980, a été publiée par le Secrétariat de la SADC en partenariat avec le Centre de Documentation et de recherche de l'Afrique australe (SARDC). sardc.net □



Tshisekedi de la République démocratique du Congo, a déclaré que le pont contribuait à la réalisation du rêve de l'UA d'un marché continental tel qu'envisagé dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Son homologue mozambicain, le président Felipe Nyusi, qui est également président de la SADC, a ajouté que "l'infrastructure est une matérialisation du rêve de la SADC de supprimer les frontières et les barrières entre les États membres, notamment dans le domaine du tourisme". □

Le pont de Kazungula pour promouvoir le commerce régional

LA RÉGION de la SADC a franchi une étape majeure dans la promotion de l'intégration régionale et du commerce intra régional avec la mise en service du pont de Kazungula en mai.

Ce pont de 929 mètres construit sur le fleuve Zambèze relie le Botswana et la Zambie.

Il remplace un ancien système de ferry qui a été utilisé pendant des années pour transporter des camions de transport et des personnes d'une rive à l'autre du fleuve, entre les deux pays.

Si le lent système de ferry a rempli son office, le dernier développement réduit le temps de transit en permettant une circulation fluide des biens et des personnes, tout en rendant le transport moins cher, plus rapide et plus sûr.

Il permet également de décongestionner le poste-frontière de Beitbridge, l'un des postes les plus fréquentés d'Afrique, qui relie le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.

Le poste frontière de Beitbridge était auparavant le principal point de transit du trafic à destination du Botswana, de la Zambie et d'autres pays de la SADC.

Le pont relie les deux États membres de la SADC et constitue une passerelle vers le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

Le lancement du pont de Kazungula et du guichet unique frontalier en mai a marqué la mise en œuvre de l'un des projets phares du plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP).

Approuvé en 2012, le RIDMP est la stratégie de

développement d'infrastructures régionales intégrées en Afrique australe, dont le coût est estimé à plus de 500 milliards de dollars américains pour répondre à la demande prévue d'ici 2027.

La mise en œuvre du RIDMP se déroule en trois

phases, couvrant le Plan d'action à court terme (STAP) 2012-2017, le Plan d'action à moyen terme à l'horizon 2022 et le Plan d'action à long terme à mettre en œuvre jusqu'en 2027.

Le président de l'Union africaine (UA), le président Felix

La SADC cède la présidence du Groupe de Travail Tripartite

LA SADC a cédé la présidence du Groupe de Travail Tripartite (GTT) qu'elle partage avec le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) le 8 juin.

Au cours de la 33e réunion du GTT, la Secrétaire Exécutive de la SADC, la Dr Stergomona Lawrence Tax, a remis le poste par rotation au Secrétaire général de la CAE, le Dr Peter Mutuku Mathuki.

La Dr Tax a exprimé sa gratitude envers les secrétaires généraux du COMESA et de la CAE, ainsi qu'envers les équipes techniques des secrétariats du COMESA, de la CAE et de la SADC pour leur coopération, leur soutien et leur dévouement, qui ont permis au GTT de franchir des étapes importantes, malgré les défis posés par la pandémie de la COVID-19.

Elle a déclaré que, bien que le nombre d'États membres/partenaires ayant ratifié l'accord de zone de libre-échange tripartite (ZLET) soit passé de 6 à 10 pendant son mandat de présidente, il est nécessaire de continuer à encourager les États membres/partenaires en suspens à accélérer la ratification de l'accord ZLET afin d'atteindre le

seuil de 14 États membres/partenaires requis pour que l'accord entre en vigueur.

Elle a souligné l'importance de l'accord ZLET en tant que tremplin pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

À ce jour, l'Égypte, l'Eswatini, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le Botswana, la Namibie et la Zambie ont ratifié l'accord ZLET.

Outre l'approbation des Directives tripartites harmonisées sur la facilitation des échanges et des transports, on peut citer les directives pour une circulation sûre, efficace et rentable des biens et des services pendant la pandémie de la COVID-19.

D'autres étapes importantes ont été franchies pendant le mandat de la SADC en tant que présidente du Groupe de travail tripartite :

- Projet d'accord tripartite sur la circulation des hommes/femmes d'affaires ;
- Projet d'annexe 1 sur l'élimination des droits d'importation à l'accord établissant un accord ZLET ;
- Accord sur la gestion du chargement des véhicules ;
- Loi type sur le transport routier transfrontalier ; et

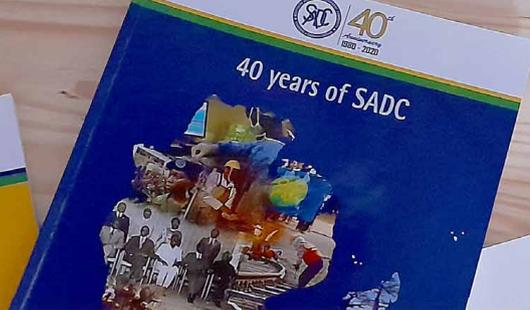


- Loi type sur le transport de marchandises dangereuses par route.

Ces instruments juridiques seront présentés au Conseil lors de ses prochaines réunions et devraient faciliter la mise en œuvre effective de la ZLET.

Le Dr Mathuki a réaffirmé l'engagement de la CAE à poursuivre le travail initié par le Président sortant du Groupe de Travail Tripartite, notamment en mobilisant les États membres/partenaires à ratifier l'Accord ZLET et la ZLECAf afin de réaliser une Afrique unie et intégrée dans laquelle les biens et les services circulent de manière fluide sur le continent.

L'objectif principal de la tripartite COMESA-CAE-SADC est de renforcer et d'approfondir l'intégration économique de l'Afrique australe et orientale par la planification, la conception, la coordination et la mise en œuvre de politiques et de programmes communs aux trois communautés économiques régionales (CER) dans les domaines du commerce, des douanes, du développement des infrastructures et de l'industrialisation. □



La SADC lance un livre documentant 40 ans de progrès

EN 2020, la SADC a commémoré les 40 ans de sa fondation en 1980, et le point culminant de la célébration a été le lancement en juin 2021 d'une publication qui documente les réalisations, les jalons et les défis de cette période de 40 ans, intitulée,

- ❖ *40 Years of SADC: Enhancing Regional Cooperation and Integration*
- ❖ *40 Anos da SADC: Reforçando a Cooperação e a Integração Regional;*
- ❖ *Les 40 ans de la SADC: Renforcer la coopération et l'intégration régionales.*

Cette publication, qui rend accessible l'histoire et les réalisations de la SADC, a été lancée à Maputo par le président de la SADC, le président Filipe Jacinto Nyusi du Mozambique.

Publié par le secrétariat de la SADC en partenariat avec le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC), le livre documente les principales étapes et réalisations ainsi que les défis rencontrés par le bloc régional au cours des 40 dernières années.

Il permet de partager les connaissances sur le chemin parcouru par l'organisation régionale dans sa quête d'intégration, en indiquant la trajectoire future de la Communauté économique régionale (CER) en tant qu'élément constitutif de l'Union africaine et de la Communauté économique africaine.

La publication est très informative et ses publics cibles sont les États membres de la SADC et les décideurs politiques, le Secrétariat de la SADC et ses organisations subsidiaires, les partenaires de coopération internationale, le secteur privé et les investisseurs, les universitaires, les chercheurs et



Le Président Nyusi et la Dr Tax lors du lancement de la publication "Les 40 ans de la SADC".

les institutions académiques, ainsi que les médias.

Les 40 ans de la SADC couvre la période allant de la formation de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en 1980 à la transformation de la SADCC en SADC en 1992, jusqu'en 2020.

Il s'agit d'une publication commémorative destinée à présenter et à célébrer les réalisations de l'unité et de l'intégration dans la communauté régionale, les pratiques efficaces et les leçons apprises, vers un avenir partagé.

La publication décrit les jalons comme les événements ou processus de développement importants qui ont contribué au développement de la SADC. Il s'agit, entre autres, des événements suivants :

- Les conférences historiques d'Arusha et de Lusaka en 1979 et 1980 qui ont conduit à la formation de la SADCC avec la déclaration "Afrique australe : Vers la libération économique";
- Décision du 12e sommet de la SADC de transformer l'organisation d'une conférence de coordination en une communauté ;

- Décision du Sommet de Maputo en août 1999 qui a conduit à la restructuration de la SADC et à la centralisation des activités ;
- Adoption du premier Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) en 2003;
- Lancement de la zone de libre-échange (ZLE) de la SADC en 2008 ; et
- Adoption de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC en 2015.

La publication met également en évidence le développement de divers protocoles et autres instruments juridiques pour le renforcement de la communauté.

Le livre est composé de six chapitres qui couvrent les aspects du voyage de 40 ans parcouru par la SADC.

Le premier chapitre présente le contexte et la situation régionale dans les années 1970 et 1980, ainsi que la raison de la création de la SADCC en 1980.

L'analyse porte sur le rôle du mouvement d'indépendance et des États de la ligne de front, qui a conduit à l'indépendance de la Namibie en 1990 et à la signature

du traité de la SADC, puis à la transformation de la SADC à Windhoek en 1992, et enfin aux élections démocratiques en Afrique du Sud en 1994.

Le chapitre 2 donne une vue d'ensemble des principales réalisations et étapes de l'établissement des cadres juridiques et institutionnels de la SADC depuis sa formation, tandis que le chapitre 3 examine la structure de gouvernance de la SADC telle qu'elle a évolué au fil des ans.

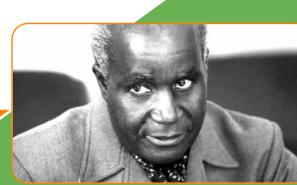
Le chapitre 4 se concentre sur les plans et les réalisations des 40 dernières années.

L'analyse est présentée en utilisant l'approche adoptée dans le cadre du RISDP 2015-2020, où les programmes, projets et activités sont regroupés sous trois des quatre piliers prioritaires que sont le développement industriel et l'intégration des marchés, le soutien aux infrastructures pour l'intégration régionale et les programmes spéciaux de dimension régionale.

Le chapitre 5 examine les réalisations dans le cadre du quatrième pilier du RISDP 2015-2020, qui couvre la paix et la sécurité, considérées comme le fondement sur lequel reposent les trois autres piliers.

Le dernier chapitre présente quelques leçons importantes apprises au cours des 40 dernières années qui pourraient être prises en compte pour faire avancer le programme d'intégration régionale, y compris des observations clés et des considérations politiques.

Les 40 ans de la SADC: Renforcer la Coopération et l'Intégration Régionales est une publication très utile pour ceux qui cherchent des informations sur les raisons de la formation de la SADC et ses progrès à ce jour. sadc.int □



La SADC rend hommage au président Kenneth Kaunda

LE PRÉSIDENT fondateur de la Zambie, le Dr Kenneth David Kaunda, est décédé à l'âge de 97 ans après une vie de réussite.

Sa mort a privé l'Afrique d'un ardent défenseur de l'unité et d'une intégration économique plus poussée.

Kaunda, connu sous le nom de KK, est décédé le 17 juin alors qu'il était soigné pour une pneumonie.

Les messages de condoléances de la région et du reste de la communauté africaine et mondiale le décrivent comme un véritable fils de l'Afrique.

Kaunda était un fervent défenseur de l'unité africaine et d'une intégration régionale plus poussée. Il a accueilli la réunion des leaders africains qui a approuvé la Déclaration de Lusaka en 1969, laquelle énonçait l'engagement de l'Afrique envers les principes fondamentaux de la liberté et de l'indépendance.

Il a ensuite accueilli huit autres pays indépendants lors d'un sommet historique à Lusaka, en avril 1980, qui a lancé la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), devenue la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), avec la déclaration *Afrique australe : Vers la Libération Économique*.

La SADC a franchi de nombreuses étapes dans

l'avancement de l'intégration politique et économique, notamment le lancement de la zone de libre-échange (ZLE) de la SADC, la mise en place d'une force d'intervention de la SADC ainsi que la création du pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), qui permet aux entreprises régionales de vendre et d'acheter leurs surplus d'électricité, aidant ainsi les entreprises membres à répondre à leur demande croissante d'énergie.

Le président actuel de la SADC, le président mozambicain Filipe Jacinto Nyusi, a déclaré que le défunt président Kaunda était un grand leader qui s'est battu pour la paix, l'indépendance et la sécurité en Afrique.

Il a déclaré que la SADC et l'ensemble du continent africain se souviendront de Kaunda comme d'un dirigeant de principe qui a joué un rôle clé dans le mouvement qui a conduit la Zambie à l'autodétermination et à la pleine indépendance.

"La région de la SADC et l'ensemble du continent africain sont très reconnaissants de l'importante contribution de l'ancien président Kenneth Kaunda à nos efforts communs pour instaurer et défendre l'indépendance, la paix et la sécurité dans la région et sur tout le continent", a déclaré Nyusi.

"En fait, son gigantesque héritage brillera à jamais et inspirera les générations actuelles et futures de leaders en Zambie, dans la région, à travers le continent africain et au-delà."

Le président Lazarus Chakwera du Malawi, le président entrant de la SADC, a

ajouté que Kaunda était un véritable panafricaniste.

"Nous avons perdu une partie de notre histoire et un panafricaniste", a-t-il dit, précisant que la Zambie et le Malawi partagent une histoire commune de libération.

La présidente de la République unie de Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a déclaré que la région et l'Afrique avaient perdu un combattant de la libération et un patriote.

Le président de l'organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, le président Mokgweetsi Masisi du Botswana, a déclaré que la région ne sera plus jamais la même sans son icône, Kaunda.

"J'ai appris le décès de Kenneth Kaunda, le père fondateur de la Zambie, un grand homme d'État et un leader africain", a-t-il déclaré.

"Kaunda était le meilleur ami du Botswana et, avec des personnalités comme Sir Seretse Khama et Mwalimu Julius Nyerere, il a défendu la libération et l'indépendance de notre région."

Le Botswana a déclaré un deuil de sept jours en l'honneur de la contribution de Kaunda au renforcement de l'intégration régionale.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, président entrant de l'Organe, a décrit le défunt Kaunda comme un champion pionnier d'une Afrique décolonisée, unie et prospère.

"Nous nous inclinons en signe de deuil devant la disparition d'un père de l'indépendance et de l'unité africaines, bien-aimé et vénéré à

juste titre, le président Kenneth KK Kaunda", a-t-il déclaré, ajoutant que "nous nous engageons à nouveau à construire l'Afrique de la vision de KK - une Afrique de paix, de justice, de prospérité et d'innovation."

Le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a rendu hommage à M. Kaunda en déclarant: "Nos pensées et nos prières accompagnent sa famille et le peuple zambien en ce moment".

Kenneth Kaunda était l'un des fondateurs de la SADC qui, avec d'autres leaders altruistes de sa génération, ont sacrifié le développement économique de leur pays pour que le reste du continent obtienne son indépendance politique.

Ces leaders, dont les présidents fondateurs de la Tanzanie et du Botswana, Mwalimu Julius Nyerere et Sir Seretse Khama, ont formé le noyau dur des États de la ligne de front qui ont guidé la lutte de libération et jeté les bases de l'intégration et du développement régionaux.

Né le 28 avril 1924 en Rhodésie du Nord, aujourd'hui Zambie, Kaunda a été le président fondateur de la Zambie, de 1964 à 1991.

Après avoir quitté la politique, le regretté Kaunda a consacré la majeure partie de son temps à la lutte contre l'épidémie de VIH et de sida, par le biais de la Fondation Kenneth Kaunda. □



Le centre de la SADC pour les opérations humanitaires



UN CENTRE régional d'opérations humanitaires et d'urgence a été créé pour renforcer la préparation collective et la réponse rapide aux catastrophes.

Le centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC) a été lancé en juin dans le district de Nacala, dans la province de Nampula, au Mozambique.

L'événement a été coprésidé par le président mozambicain Filipe Nyusi et son homologue botswanais, Mokgweetsi Masisi.

Le centre fonctionnera comme une institution de coordination régionale pour relever les défis et les impacts causés par le changement climatique et pour aider au redressement rapide des États membres touchés, notamment en fournissant des équipements aux équipes de soutien.

Le président Nyusi a déclaré que l'ampleur de l'impact humanitaire enregistré à ce jour a poussé les États membres à rechercher et à aligner leurs priorités et leurs politiques à cet égard, afin de contenir l'impact et les pertes résultant des catastrophes climatiques.

Il a déclaré que l'investissement dans de telles initiatives, dont les multiples fonctions comprennent la notification préalable, l'intervention avant, pendant et après une catastrophe, et le renforcement de la résilience, a également des raisons de nature économique et sociale.

Le centre intervient à un moment où la SADC a souligné la nécessité de renforcer la résilience climatique ainsi que la préparation générale aux catastrophes telles que les sécheresses, les cyclones et les inondations.

Ces risques multiples ont mis en évidence l'importance de la coopération et d'une réponse coordonnée, ainsi que la nécessité de développer des mécanismes innovants pour renforcer la résilience, la préparation et la réactivité aux catastrophes, y compris les pandémies, les épidémies et les risques connexes.

La création du centre d'urgence s'inscrit dans le cadre de la stratégie de préparation et



de réponse aux catastrophes de la SADC, adoptée par les ministres chargés de la gestion des risques et des catastrophes en novembre 2016, qui vise à renforcer le mécanisme de préparation et de réponse aux alertes précoces ainsi que le rétablissement après une catastrophe dans la région d'ici 2030. □



La SADC lance un Atlas de vulnérabilité en ligne

LA SADC a lancé un nouvel Atlas en ligne sur la vulnérabilité alors que la région se positionne pour répondre efficacement aux impacts croissants des catastrophes.

L'Atlas en ligne développé par le Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) de la SADC est conçu pour stocker et partager les données relatives à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens de subsistance des 16 pays de la SADC.

Domingos Gove, directeur de la division Alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR) de la SADC, a déclaré que le niveau élevé de vulnérabilité qui caractérise la région de la SADC met en évidence le besoin crucial de générer et de fournir aux décideurs des informations crédibles afin de faciliter la prise de décisions éclairées pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'urgence dans la région.

L'Atlas en ligne, qui fonctionne à partir d'un serveur hébergé au Secrétariat de la SADC à

Gaborone, au Botswana, est librement accessible depuis n'importe quel endroit disposant d'une connexion Internet.

Il offre aux utilisateurs diverses options telles que la recherche de données, l'analyse des tendances dans l'espace et dans le temps, la comparaison des comportements en matière de sécurité alimentaire entre et parmi les différents pays de la région et la création de cartes.

Cette réalisation importante fait partie des initiatives que le programme RVAA de la SADC a mises en œuvre depuis sa création en 2005 pour renforcer la capacité des États membres à entreprendre et à utiliser des évaluations de la vulnérabilité afin d'informer la formulation des politiques et les interventions d'urgence.

Au fil des ans, le programme a généré une multitude de données et d'informations sur la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens de subsistance des États membres de la SADC.

et d'urgence



Les médias régionaux sensibilisés aux données sur la vulnérabilité

IL EST important que les médias donnent un sens aux données d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité afin de raconter des histoires significatives qui permettent aux gouvernements et aux partenaires de coopération de produire des programmes de développement et des réponses d'urgence dynamiques et pertinents.

Tel est le message clé de l'atelier de formation des médias sur le journalisme de données, organisé par le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC) en partenariat avec le Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) de la SADC.

L'atelier virtuel, qui s'est tenu le 17 juin, visait à renforcer les capacités des journalistes sur la manière dont ils peuvent utiliser les données d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité dans leurs reportages sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux niveaux national et régional.

Le directeur exécutif du SADRC, Munetsi Madakufamba, a déclaré que les médias jouent un rôle important dans la création d'un dialogue public sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, permettant ainsi aux citoyens d'être informés.

Il a ajouté que cela est particulièrement important à notre époque où les informations et les données sont disponibles à partir de multiples sources, dont certaines sont des "fausses sources".

Le conseiller principal de l'unité de gestion des risques et des catastrophes au Secrétariat de la SADC, Alex Banda, a déclaré que le Secrétariat s'est engagé à travailler avec tous les journalistes et les médias pour renforcer les capacités de diffusion de l'information sur les diverses vulnérabilités et les efforts entrepris par les États membres pour accroître la résilience de la région aux chocs. □

L'Afrique lance un plan d'action continental pour la relance verte

LA COMMISSION de l'Union africaine a lancé un plan d'action pour la relance verte 2021-2027, qui devrait renforcer les efforts du continent pour faire face aux effets du changement climatique.

Le plan d'action pour la relance verte vise à renforcer l'action dans cinq domaines prioritaires, à savoir l'amélioration du financement du climat, le soutien à la transition équitable vers les énergies renouvelables, les solutions fondées sur la nature et l'accent mis sur la biodiversité, l'agriculture résiliente et les villes vertes et résilientes.

Le président de l'Union africaine, M. Felix Tshisekedi, de la République démocratique du Congo, a déclaré qu'une réponse propre et résiliente en Afrique permettra de relever les défis liés à la santé publique, à la prospérité et au changement climatique, mais aussi de créer des emplois dans les industries du futur.

M. Tshisekedi a déclaré que les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui rappellent la nécessité de penser à une relance à la fois inclusive et respectueuse de l'environnement et conforme aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le président de la Commission des îles africaines sur le climat et président des Seychelles, Wavel Ramkalawan, a salué le plan d'action comme étant complémentaire à l'engagement et aux efforts des îles africaines pour réduire les émissions de carbone dans

tous les secteurs, renforcer la résilience des communautés et jouer un rôle dans le soutien à la transition vers une économie à émissions nettes de carbone nulles.

La mise en œuvre du plan d'action devrait en outre aider l'Afrique à se relever mieux et plus verte des impacts de la pandémie de la COVID-19.

Elle contribuera à la réalisation des objectifs contenus dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et aidera le continent à atteindre les objectifs du développement durable.

Pour l'Afrique australe, le plan soutiendra des programmes similaires tels que l'initiative de la Grande Muraille verte de la SADC, une initiative qui vise à restaurer les paysages dégradés et à garantir la résilience des écosystèmes face au changement climatique, ainsi qu'à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en créant des emplois pour de nombreuses communautés, en particulier les femmes et les jeunes.

Le travail sur le plan d'action est déjà en cours et se poursuivra jusqu'en 2027. La mise en œuvre du plan d'action rassemble des champions de la communauté internationale et des États membres de l'UA.

Cette initiative utilisera les mécanismes existants pour rationaliser et amplifier l'action de relance verte en partenariat avec les commissions économiques régionales et les parties prenantes régionales. □

Les données ont toutefois été partagées et stockées à l'aide d'outils peu fiables qui pouvaient facilement être corrompus ou égarés.

La première phase du programme RVAA de la SADC, qui s'est déroulée de 2005 à 2011, visait à éclairer les approches plus larges de la lutte contre l'insécurité alimentaire, notamment les filets de sécurité et la protection sociale.

La deuxième phase couvrait la période 2012-2016 et visait à élargir la portée du programme afin d'inclure les zones urbaines et les problèmes de pauvreté chronique tels que le genre, le VIH et le sida et le changement climatique, ainsi que d'influencer les politiques et les programmes.

La phase actuelle du programme SADC RVAA, qui couvre la période 2017-2021, vise à consolider les acquis des phases précédentes, tout en élargissant le programme pour couvrir la vulnérabilité chronique, contribuer à des moyens de subsistance résilients au climat et relever les défis de l'institutionnalisation et du renforcement des capacités des comités nationaux.

Le nouvel Atlas en ligne intervient à un moment où la région commence à se remettre des sécheresses récurrentes et des phénomènes climatiques extrêmes des années précédentes.

La pandémie de la COVID-19 a encore exacerbé la situation d'insécurité alimentaire en Afrique australe, car elle a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les moyens de subsistance des populations rurales en augmentant les pertes après récolte et en perturbant l'accès des agriculteurs aux principaux intrants agricoles tels que les marchés du travail et des produits.

Malgré ces défis, les États membres ont continué à mettre en œuvre des stratégies similaires, comme l'élaboration de l'Atlas, pour réduire leur vulnérabilité aux catastrophes, même pendant les phases de confinement de la COVID-19.

En mai 2020, les ministres responsables de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture se sont réunis pour examiner les directives élaborées par le secrétariat de la SADC en réponse à la pandémie de la COVID-19.

Les stratégies comprennent le soutien de la migration de la main-d'œuvre vers la garantie d'une récolte ininterrompue des cultures et la promotion de mesures appropriées qui augmentent la durée de conservation et améliorent l'emballage et le stockage pour réduire les pertes de nourriture. □



Cadre régional pour l'aquaculture

LA SADC A piloté un projet sur "l'alignement des cadres stratégiques régionaux et nationaux de l'aquaculture dans la SADC" dans un effort pour renforcer les liens nationaux et régionaux vers la réalisation des objectifs d'intégration régionale.

Le projet est mis en œuvre dans le cadre du programme de renforcement des liens nationaux et régionaux (SNRL) de la SADC.

Ce programme est un partenariat entre la SADC, l'Union européenne (UE) et le gouvernement allemand dans le cadre du processus régional d'appropriation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du protocole sur la pêche dans les États membres de la SADC.

L'objectif du projet d'aquaculture est d'assurer l'alignement entre les niveaux régionaux et nationaux dans le contexte du développement durable de l'aquaculture.

Le projet, qui est piloté au Botswana, au Malawi et en Namibie, a permis d'élaborer des stratégies alignées, ainsi que de nombreuses autres interventions et

un soutien aux processus nationaux visant à renforcer la mise en œuvre du protocole dans les pays respectifs.

Les trois pays pilotes sont sur la voie du développement de chaînes de valeur aquacoles durables, comme le prévoient les stratégies nationales d'aquaculture alignées.

L'agriculture fait partie des secteurs prioritaires considérés

comme essentiels au développement socio-économique des citoyens de la région SADC.

En investissant dans l'agriculture, les États membres de la SADC sont en mesure de tirer parti des avantages des chaînes de valeur régionales de l'agriculture et de l'agroalimentaire, d'accéder aux marchés internationaux et de mettre en commun leurs

ressources pour réaliser des économies d'échelle.

Le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture est l'une des composantes de l'agriculture qui, au fil des ans, a joué un rôle clé en fournissant des avantages socio-économiques et en soutenant les moyens de subsistance de nombreuses personnes et communautés dans la région. □

Les Seychelles, premier pays à rendre compte de la transparence de la pêche

LES SEYCHELLES sont le premier pays au monde à soumettre son rapport à l'initiative pour la transparence des pêches (FiTI).

Le pays est un acteur majeur de l'industrie mondiale du thon, avec Port Victoria, l'un des ports de pêche industrielle les plus actifs de l'océan Indien occidental.

La FiTI est un partenariat mondial multi partie prenantes qui définit les informations que les autorités nationales doivent publier sur le secteur de la pêche.

En rendant la gestion des pêches plus transparente et inclusive, la FiTI favorise des débats publics éclairés sur les politiques de pêche et soutient la contribution à long terme du secteur aux économies nationales et au bien-être des citoyens et des entreprises qui dépendent d'un environnement marin sain.

Le Secrétariat de la SADC a félicité les Seychelles pour avoir réalisé cet exploit remarquable au milieu des défis de la pandémie actuelle de la COVID-19.

"Les Seychelles ont été exemplaires et le Secrétariat de la

SADC souhaite encourager les autres États membres à s'en inspirer", a déclaré le Secrétariat dans un communiqué.

"Le Secrétariat et ses partenaires sont prêts à soutenir les autres États membres lorsque cela est nécessaire pour imiter les Seychelles et renforcer les efforts visant à améliorer la gestion durable de la pêche. Tout cela va dans le sens du protocole de la SADC sur la pêche, qui encourage les États membres à échanger et/ou à mettre à disposition les informations essentielles pour assurer une utilisation durable des ressources aquatiques et des écosystèmes dans la région de la SADC."

La transparence est reconnue comme un outil important pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). En fait, le manque de transparence permet aux opérateurs illégaux de créer autant de confusion que possible autour de leur identité, d'échapper à la détection en changeant le nom des navires, en dissimulant leur propriété, en battant différents pavillons pour éviter la détection ou en supprimant complètement les navires des registres.

Ces faiblesses permettent à la pêche illégale de prospérer.

On estime que la pêche INN coûte chaque année à l'économie mondiale entre 10 et 23,5 milliards de dollars US, plus de 50 millions de dollars US dans la région de la SADC, et qu'elle constitue un facteur critique qui sape les efforts déployés pour parvenir à une pêche durable. □

Le Malawi signe la charte sur la pêche

LE MALAWI A signé la Charte établissant le Centre régional de coordination du suivi, du contrôle et de la surveillance des pêches (MCSCC) de la SADC et a lancé la stratégie nationale d'aquaculture alignée sur la SADC ainsi qu'un rapport intitulé "Working Together to protect our Fisheries".

Le Malawi est devenu le neuvième État partie à la charte établissant le MCSCC, rejoignant ainsi l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Eswatini, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie.

Les deux tiers des 16 États membres de la SADC doivent signer la Charte pour qu'elle entre en vigueur.

Le ministre des forêts et des ressources naturelles du Malawi, l'honorable Nancy Tembo, a déclaré qu'en signant la charte établissant le MCSCC, le Malawi démontrait la nécessité d'une

coopération régionale et reconnaissait le rôle important que le centre jouerait dans l'avancement du programme d'intégration régionale de la SADC.

L'objectif de la Charte est de fournir un cadre juridique pour l'établissement et l'opérationnalisation d'une institution qui coordonnera les mesures relatives au suivi, au contrôle et à la surveillance des pêches dans la région de la SADC.

Ms. Tembo a encouragé le secrétariat de la SADC à inciter les autres États membres qui n'ont pas encore signé la Charte à le faire afin de permettre à la région de concrétiser son engagement à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) par la création de la MCSCC.

La pêche et l'aquaculture constituent une source vitale d'alimentation, d'emploi, de



loisirs, de commerce et de bien-être économique pour les populations du monde entier.

Cependant, dans un monde où la population augmente et où la faim persiste, le poisson est apparu comme un produit important pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'où la domestication et la mise en œuvre de ces priorités et instruments régionaux est très importante pour la région de la SADC.

Ceci est particulièrement important si l'on considère les différents défis auxquels sont confrontés la pêche et l'aquaculture. Ces défis comprennent la pêche INN, les maladies des poissons, la dégradation des habitats aquatiques, la surpêche et les impacts négatifs sur les écosystèmes, ainsi que l'actuelle pandémie de la COVID-19. □



La SADC est satisfaite des nouvelles normes d'éclairage efficace

L'UTILISATION EFFICACE de l'électricité dans les foyers, les entreprises et les installations publiques est l'un des moyens les plus rapides et les moins chers d'accélérer le développement durable et l'accès à l'énergie.

Les États membres de la SADC s'efforcent de soutenir le développement de marchés dynamiques pour l'éclairage et les appareils à faible consommation d'énergie dans la région.

Fin avril, le comité exécutif de la SADC Cooperation in Standardisation (SADCSTAN) a examiné et approuvé les normes minimales de performance énergétique (NMPE) pour les produits d'éclairage.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet EELA (Energy Efficient Lighting and Appliances), mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui vise à soutenir le développement de marchés dynamiques pour les appareils d'éclairage et les appareils à faible consommation d'énergie en Afrique orientale et australe.

L'examen et l'adoption du SADCSTAN ont été précédés d'un processus de consultation régionale qui a duré plusieurs mois.

Une série de réunions en ligne a été organisée avec le comité technique régional de la SADCSTAN pour discuter des notes techniques, du contenu et de la sélection des paramètres pour le projet de NMEP pour l'éclairage.

La contribution des États membres de la SADC au projet de normes d'efficacité énergétique a été essentielle et a permis de renforcer ces normes.

La présidente de la SADCSTAN, Romana Marunda, a déclaré que "la SADCSTAN se réjouit de la collaboration future dans le cadre de ce programme pour le travail en cours pour les normes européennes sur les appareils de climatisation et de réfrigération."

"Nous exhortons également les États membres de la SADC à adopter les normes harmonisées

dans leurs pays respectifs. Ces résultats contribueront grandement à démontrer la pertinence de la SADCSTAN dans la conduite de l'agenda régional."

Les MEPS sont utilisées par les régulateurs pour s'assurer que les produits répondent à certains critères spécifiques liés à la performance énergétique, à la qualité de service et à la longévité.

Elles sont utilisées par les pays du monde entier comme un moyen efficace d'encourager les fournisseurs à développer et à fournir des produits de qualité et à haut rendement énergétique.

Ainsi, les normes d'efficacité énergétique sont l'une des principales options politiques utilisées pour accélérer la transformation du marché en appareils économes en énergie et respectueux du climat, et pour empêcher les marchés de devenir

des zones de dumping pour les produits et appareils rejetés ailleurs.

Le directeur exécutif du Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE), Kudakwashe Ndhlukula, a noté que "sur le long terme, des approches normalisées dans tous les pays peuvent également contribuer à ce que les consommateurs économisent de l'argent sur leurs factures d'électricité, et augmenter la productivité et la compétitivité industrielles, ainsi que réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre."

Les normes constituent une étape importante dans la réalisation du décret adopté par les ministres de l'énergie de la SADC pour éliminer progressivement l'éclairage inefficace.

Début des travaux du barrage de Mpanda Nkuwa en 2024

LES TRAVAUX du barrage hydroélectrique de Mpanda Nkuwa, dans la province occidentale de Tete au Mozambique, commenceront en 2024.

Le directeur du bureau de construction et de développement de Mpanda Nkuwa, Carlos Yum, a déclaré que les préparatifs de la construction allaient bon train.

"La première pierre sera posée en 2024, après la clôture financière du projet. Le chantier prendra entre six et sept ans car il sera aligné sur les cycles des pluies."

Le nouveau barrage, situé à environ 60 kilomètres en aval du barrage existant de Cahora Bassa, produira environ 1 500 mégawatts d'électricité.

Il a déclaré qu'avant le début de la construction, la conception de la centrale sera révisée afin de s'assurer qu'elle est compatible avec les demandes actuelles du

secteur électrique national et régional.

Il s'agira de réviser les études sur l'impact social et environnemental du barrage, l'impact économique et financier, ainsi que l'étude sur la transmission de l'électricité produite à Mpanda Nkuwa. Il s'agit de documents essentiels pour garantir que des fonds pourront être levés pour le projet.

Le projet de barrage hydroélectrique de Mpanda Nkuwa est en cours de réalisation depuis plusieurs décennies, et le président mozambicain Filipe Nyusi a relancé le projet en 2018.

Une fois achevé, il sera la deuxième plus grande infrastructure de production d'électricité au Mozambique après Cahora Bassa, consolidant la position du Mozambique comme l'un des principaux producteurs d'électricité en Afrique australe. □

"L'adoption d'une norme harmonisée dans toute la région de la SADC est un parfait exemple de l'impact que peut offrir une telle collaboration. Les normes seront un élément essentiel du développement à long terme de marchés dynamiques pour l'éclairage et les appareils à haut rendement énergétique en Afrique australe." sacreee.org □

La Tanzanie va construire une nouvelle centrale hydroélectrique

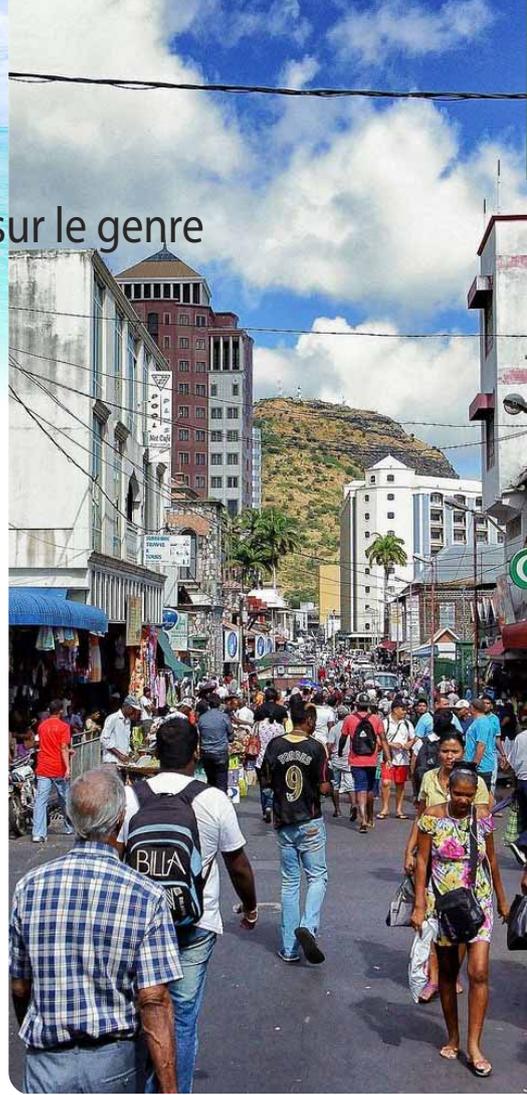


LA RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE a approuvé un contrat de 140 millions de dollars pour la construction d'une centrale hydroélectrique de 50 MW à Malagarasi.

L'accord a été signé avec la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds pour la croissance en Afrique (AGTF).

La BAD devrait accorder un prêt concessionnel de 120 millions de dollars US, tandis que l'AGTF financera les 20 millions de dollars US restants.

Le projet de la centrale hydroélectrique de Malagarasi implique la construction d'une centrale au fil de l'eau et devrait permettre d'établir environ 4 250 connexions au réseau dans les zones rurales, fournissant ainsi une énergie renouvelable fiable aux ménages, écoles, cliniques et petites et moyennes entreprises du pays. □



L'île Maurice prête à signer le protocole de la SADC sur le genre

par Nyarai Kampilipili

MAURICE DEVRAIT bientôt signer le protocole de la SADC sur le genre et le développement, un geste qui témoigne de l'engagement du pays en faveur de l'égalité des sexes et de l'équité.

Le Protocole de la SADC sur le genre et le développement, qui est entré en vigueur en 2013 et a été révisé par la suite en 2016, prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes par le biais d'une législation, de politiques, de programmes et de projets tenant compte du genre.

Tous les États membres de la SADC sont parties au protocole, à l'exception de Maurice et de l'Union des Comores, qui est le membre le plus récent de la SADC.

L'île Maurice s'était précédemment opposée au protocole en raison d'une clause sur le mariage des enfants qui entrerait en conflit avec le code civil du pays, lequel autorise les enfants à se marier avant l'âge de 18 ans mais au-delà de 16 ans avec le consentement parental.

Toutefois, une nouvelle législation finalisée en décembre 2020 et en attente de promulgation, abrogera la loi sur la protection de l'enfance et la remplacera par un cadre législatif plus complet et moderne qui remédie aux lacunes de la loi sur la protection de l'enfance qui autorisait le mariage en dessous de 18 ans.

Le nouveau projet de loi sur l'enfance de l'île Maurice stipule qu'aucun mariage religieux ne pourra être célébré si les parties au mariage religieux ne sont pas âgées de 18 ans ou plus.

Cette évolution ouvre désormais la voie à l'adhésion de Maurice au protocole de la SADC sur le genre et le développement.

Le processus pour devenir partie à un instrument régional nécessite plusieurs étapes, d'abord la signature puis la ratification, un processus qui diffère d'un pays à l'autre.

Le protocole entre en vigueur après ratification par les deux tiers des États membres de la SADC. Cela fait passer la loi régionale de l'intention déclarée à l'application effective.

Les États membres qui adhèrent après l'entrée en vigueur d'un protocole sont censés « y consentir ».

À cet égard, une fois que Maurice aura signé le protocole de la SADC sur le genre et le développement, elle adhérera au protocole et signera un accord amendant le protocole de la SADC sur le genre et le développement qui a été révisé en 2016.

Selon l'article 22 (11) du traité de la SADC et l'article 38 (3) du protocole de la SADC sur le genre

et le développement, un amendement à un protocole après son entrée en vigueur doit être adopté par une décision des trois quarts des États membres qui sont parties au protocole.

Au total, 12 États membres de la SADC ont signé l'accord modifiant le protocole : l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Mozambique, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie, les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe.

Le Malawi et l'Afrique du Sud n'ont pas encore signé l'amendement. □

Protocole révisé de la SADC sur le Genre et le Développement

LES ÉTATS membres de la SADC ont, par le biais du protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement, mis en place des mécanismes visant à faire progresser le statut des femmes et des jeunes, qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la SADC.

Le protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes par la promulgation d'une législation sensible au genre et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets.

Le protocole de la SADC sur le genre et le développement a été révisé afin que ses objectifs soient alignés sur les diverses cibles mondiales et les questions émergentes.

Certains de ces objectifs mondiaux sont contenus dans les Objectifs de développement durable (ODD) post-2015 des Nations unies, dans la Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'objectif 5 des ODD, par exemple, traite de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes

et les filles, et fixe neuf cibles à atteindre par la communauté mondiale d'ici 2030.

Il s'agit notamment de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ; d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée, y compris la traite et l'exploitation sexuelle ; d'éliminer toutes les pratiques néfastes, telles que les mariages précoces et forcés d'enfants et les mutilations génitales féminines ; et assurer la participation pleine et effective des femmes avec des chances égales de leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique.

Les autres cibles de l'Objectif 5 des ODD incluent l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing.

Les mariages d'enfants sont considérés comme l'un des facteurs contribuant à la lenteur des progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant par âge reste controversée. □





Il est temps de mettre fin au travail des enfants

LES ÉTATS Membres doivent renforcer leurs efforts pour préserver le bien-être des enfants en prenant des mesures décisives et pratiques pour mettre fin au travail des enfants.

Tel est le message clé de la Secrétaire exécutive de la SADC, la Dr Stergomena Lawrence Tax, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants.

Célébrée chaque année le 12 juin, la Journée mondiale contre le travail des enfants vise à sensibiliser le public à la pratique illégale du travail des enfants et à la nécessité de s'attaquer à cette pratique.

Le thème des commémorations de cette année était "Agir maintenant : Mettre fin au travail des enfants".

En fait, depuis 2002, la Journée mondiale contre le travail des enfants met l'accent sur la nécessité pour chacun de jouer un rôle afin de garantir que les enfants disposent des meilleures bases pour réaliser tout leur potentiel en tant que membres responsables et productifs de la société.

La Dr Tax a déclaré qu'alors que d'autres parties du monde font des progrès constants pour réduire le travail des enfants, la situation dans la SADC reste préoccupante.

À cet égard, les États membres doivent faire preuve d'une plus grande détermination et prendre des mesures concrètes pour remédier à la situation, en particulier maintenant que le reste de la communauté mondiale subit des effets de la pandémie de la COVID-19.

La pandémie de la COVID-19 a entraîné le ralentissement de la plupart des économies, a détruit les moyens de subsistance de nombreuses personnes et a aggravé la pauvreté, ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur les enfants pour qu'ils complètent les revenus des ménages par le travail.

"Afin d'atténuer les effets de la COVID-19 sur les enfants, j'appelle les États membres de la SADC à continuer de mettre en œuvre des mesures de secours et des interventions appropriées ciblant

les pauvres et les vulnérables, notamment les enfants, qui sont touchés de manière disproportionnée", a déclaré la Dr Tax dans son message.

Elle a déclaré que la fourniture d'une sécurité sociale adéquate, y compris les transferts d'argent et les distributions de nourriture, reste une intervention essentielle pour de nombreuses familles afin de réduire le travail des enfants en ces temps de la COVID-19.

"Dans le même temps, les politiques d'éducation doivent être suffisamment réactives au sort des enfants, en particulier ceux issus de familles pauvres dont la capacité à répondre aux exigences scolaires de base telles que les frais de scolarité a été sapée.

Selon le dernier rapport mondial de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Fonds international des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Afrique subsaharienne a enregistré 16,6 millions d'enfants supplémentaires dans le travail des enfants au cours des quatre dernières années, tandis que le chiffre mondial estimé est passé de 152 à 160 millions.

Malgré ces défis, la Dr Tax a déclaré qu'il était louable que tous les États membres de la SADC aient ratifié les principaux traités internationaux relatifs à la protection des enfants contre le travail des enfants.

Ces traités comprennent la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973) et la convention n° 182 de l'OIT sur l'abolition des pires formes de travail des enfants (1999), qui a été universellement ratifiée par tous les États membres de l'OIT.

La convention n° 138 a été élaborée pour réglementer le travail des enfants en fixant un âge minimum d'admission à l'emploi que les signataires doivent respecter.

La convention n° 182 appelle à l'interdiction et à l'élimination des pires formes de travail des enfants, qui comprennent l'esclavage, le travail forcé et la traite.

Elle interdit l'utilisation d'enfants de moins de 18 ans dans

les conflits armés, la prostitution, la pornographie, les activités illicites telles que le trafic de drogue, et les travaux dangereux.

Les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les leaders mondiaux en 2015, incluent un engagement mondial renouvelé pour mettre fin au travail des enfants.

Plus précisément, la cible 8.7 des ODD appelle la communauté mondiale à "prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et d'ici 2025 mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes."

En plus de ces conventions internationales, il existe diverses

lois et mesures politiques mises en place par la SADC pour prévenir et combattre le travail des enfants.

Il s'agit notamment du code de la SADC sur le travail des enfants, qui fournit des directives aux États membres sur la question de la lutte contre le travail des enfants.

La Journée mondiale contre le travail des enfants a été lancée par l'OIT en 2002 pour attirer l'attention mondiale sur les actions et les efforts de lutte contre le travail des enfants.

Pour commémorer cette journée, diverses parties prenantes, dont les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et la société civile, se réunissent chaque année pour mettre en lumière la situation critique des enfants qui travaillent et ce qui peut être fait pour les aider. □



L'Afrique du Sud accueillera la conférence mondiale sur le travail des enfants

LA 5^{ÈME} Conférence mondiale sur l'éradication du travail des enfants se tiendra en Afrique pour la première fois dans l'histoire. Prévues pour 2022, la 5e Conférence mondiale sur le travail des enfants (VGC) aura lieu en Afrique du Sud. Le ministre sud-africain du travail, Thembelani Nxesi, a déclaré que les préparatifs de la conférence se déroulaient sans heurts. La secrétaire exécutive de la SADC, la Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré que la région soutiendrait l'Afrique du Sud pour que l'événement soit un grand succès.

"La SADC attend avec impatience la 5e Conférence mondiale sur l'éradication du travail des enfants, qui sera accueillie par l'Afrique du Sud en 2022, et est convaincue que cette occasion permettra à la région de partager ses expériences et d'intensifier les actions visant à mettre fin au travail des enfants grâce à la solidarité mondiale et régionale."

Lors de la conférence, les parties prenantes partageront leurs expériences pour mettre fin à toutes les formes de travail des enfants d'ici 2025, et au travail forcé, à la traite des êtres humains et à l'esclavage moderne d'ici 2030. □



La SADC dépêche une équipe technique à Eswatini

LA SADC étudie la situation politique et sécuritaire du Royaume d'Eswatini, et travaille avec le pays pour trouver une solution durable.

Le président de l'organe de la SADC en matière de coopération, de politique, de la défense et de la sécurité, le président Mokgweetsi Masisi du Botswana, a dépêché une mission d'enquête ministérielle au Royaume à deux reprises, puis une équipe technique pour évaluer la situation.

"La mission analysera la situation politique et sécuritaire du pays, en vue d'aider le peuple d'Eswatini à trouver une solution durable", a déclaré le président Masisi dans un communiqué.

Masisi a appelé au dialogue national dans les efforts visant à résoudre les défis politiques et socio-économiques du pays.

"La SADC tient à rassurer le peuple et le Royaume d'Eswatini

de son engagement et de son soutien continu. Nous espérons que toutes les parties concernées continueront à défendre et à adopter des moyens pacifiques pour résoudre leurs différends et leurs problèmes", a-t-il déclaré.

Un engagement ordonné en Eswatini est essentiel, en particulier maintenant que le pays et le reste de la communauté mondiale se battent pour contenir la propagation et l'impact de la pandémie de la COVID-19.

Le gouvernement d'Eswatini a déclaré que les citoyens étaient libres d'exercer leur droit



constitutionnel de manifester, mais s'est offusqué de la destruction violente de biens.

Les troubles politiques du mois de juin ont entraîné une destruction massive de biens et des blessures lorsque les manifestations ont tourné à la violence et que les manifestants se sont affrontés aux forces de sécurité.

Le Premier ministre par intérim, Themba Masuku, a

déclaré que le gouvernement avait reçu les questions que les manifestants voulaient voir abordées et qu'elles "recevaient l'attention nécessaire avec le sérieux qu'elles méritent."

Les manifestants d'Eswatini réclament des réformes constitutionnelles et la fin de la monarchie, ainsi que la levée de l'interdiction des partis d'opposition. □

La Zambie se prépare aux élections



LES ZAMBIENS se rendront aux urnes en août pour les sixièmes élections générales depuis le début des élections multipartites en 1991 pour choisir un président,

des membres du Parlement et des représentants des gouvernements locaux.

La Commission électorale de Zambie (ECZ) a enregistré environ sept millions d'électeurs, qui devraient voter lors de ces élections où 16 candidats sont en lice pour la présidence et 156 parlementaires seront élus.

Comme lors des deux dernières élections générales, le président sortant, Edgar Lungu, qui se représente, a pour principal adversaire le chef de l'opposition, Hakainde Hichilema.

Le parti au pouvoir, le Front patriotique (PF) que dirige le président Lungu, s'est dit confiant de remporter les élections, malgré la rude concurrence attendue du Parti uni pour le développement national (PND) de Hichilema.

Le président Lungu, arrivé au pouvoir en 2015 à la suite du décès du président de l'époque, Michael Sata, a été autorisé à se présenter aux élections de cette année par la Cour constitutionnelle en 2018, après que l'opposition ait cherché à le bloquer en faisant valoir qu'il avait déjà effectué deux mandats.

Lors des élections de 2016, le parti PF a remporté 80 des 156 sièges parlementaires, tandis que l'UNDP en avait 58, le reste



étant partagé entre des candidats indépendants et d'autres petits partis.

S'attaquer aux défis de l'économie du pays a été le principal point de ralliement des campagnes du président Lungu et d'Hichilema. Le président Lungu a également mis l'accent sur le renforcement du contrôle des ressources naturelles du pays.

La campagne d'Hichilema s'est appuyée sur la nécessité d'améliorer les performances de l'économie, de réduire les prix des denrées alimentaires et d'offrir davantage d'opportunités d'emploi aux jeunes.

La campagne électorale est quelque peu limitée dans la mesure où les grands rassemblements ne sont pas autorisés, le pays luttant contre la pandémie de la Covid-19, ce qui a conduit les partis politiques à recourir au porte-à-porte et aux campagnes sur les médias sociaux. □



La SADC condamne les violentes manifestations en Afrique du Sud

LA SADC A CONDAMNÉ les violences qui ont eu lieu en Afrique du Sud, estimant qu'elles constituent un risque pour les perspectives de reprise économique de la région.

Les violentes manifestations, qui ont débuté dans la province de KwaZulu-Natal et se sont étendues à Gauteng, semblent avoir été déclenchées par l'arrestation de l'ancien président sud-africain, Jacob Zuma, pour outrage à magistrat, mais se sont rapidement transformées en pillages de magasins et d'entrepôts, en destruction de biens et en fermeture des principales routes du sud du pays.

Le président de la SADC, Filipe Nyusi, du Mozambique, a déclaré que l'Afrique du Sud occupe une position stratégique dans la région et que l'instabilité dans ce pays aurait un impact négatif sur la région.

"Les manifestations violentes ne sont pas seulement une menace pour la vie humaine, elles engendrent l'instabilité, étouffent la croissance économique, amplifient les risques et empêchent le retour tant attendu des investissements", a-t-il déclaré, ajoutant que "la SADC condamne donc sans réserve ces attaques contre les propriétés, les entreprises et les personnes." □





L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

LA SADC AUJOURD'HUI Vol. 23 No 4 Juin 2021



SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

TRADUCTEUR

Chris Kambayi

COMITÉ DE RÉDACTION

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Neto Nengomasha, Phyllis Johnson, Nyarai Kampilipili, Raymond Ndhlovu, Anesu Ngadya

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2021

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

P1 sadcint, SARDC, za.usembassy.gov, 9JACodesKids;
P2 cadtm.org, Rural21, blogspot;
P4 news24.com, rubelmenasche.com, weforum.org, mysouthafrica.co.za;
P5 sadcint; P6 SARDC, sadcint; P7 static.reuters.com, nbcmontana.com, pinterest.com, tndnewsug.com, twitter.com; P8 Capital Press, Vox, Club of Mozambique;
P9 SARDC; P10 aquaculturezim, CNN, Peace Parks Foundation;
P11 behance.net, dhl.com, gumbieducationfund.org.uk, allafrica.com, istockphoto.com;
P12 dreamstime.com, ar.pinterest.com; P13 unicef.org, www.ilo.org, borgenproject.org;
P14 commons.wikimedia.org, mg.co.za; enca.com, opendemocracy.net;
P16 skyscrapercenter.com, SARDC

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Courriel: sadctoday@sardc.net

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)

Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 242 791 141

www.sardc.net
Knowledge for Development

[sardc.net](https://www.facebook.com/sardc.net) [@sardc.net](https://twitter.com/@sardc.net)



Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement.



Juin–Août 2021

Juin

5, Mondial

Journée Mondiale de l'Environnement

Célébrée chaque année le 5 juin, la Journée mondiale de l'environnement a pour but de sensibiliser à la nécessité de conserver et de protéger l'environnement. Le thème de cette année est "La restauration des écosystèmes".

16, Afrique du Sud

Journée de la jeunesse

Le 16 juin est une date importante dans l'histoire de l'Afrique du Sud. Ce jour-là, en 1976, les jeunes de Soweto ont résisté et défilé contre l'apartheid. Leur marche pacifique a été accueillie par la force, faisant de nombreuses victimes mais donnant un nouvel élan et une nouvelle inspiration à la résistance.

16, Virtuel

Réunion des ministres de l'éducation de la SADC

La réunion, qui se tiendra dans un format virtuel, examinera les progrès réalisés et discutera des moyens d'améliorer l'éducation ainsi que la science, la technologie et l'innovation dans la région.

17, Mondial

Journée de la désertification et de la sécheresse

La Journée mondiale de la désertification et de la sécheresse de 2021 sera axée sur la transformation des terres dégradées en terres fertiles. La restauration des terres dégradées peut apporter une résilience économique, créer des emplois, augmenter les revenus et accroître la sécurité alimentaire.

Juillet

7, Virtuel

Comité ministériel de l'Organe de la SADC

Cette réunion du comité ministériel de l'Organe sur la coopération en matière de Politique, de Défense et de Sécurité discutera et évaluera les progrès de la situation politique et sécuritaire dans la région, en particulier la situation dans le nord du Mozambique.

30, Virtuel

Groupe de travail ministériel de la SADC sur l'intégration régionale

Le groupe de travail devrait délibérer sur les questions d'intégration régionale, y compris la mise en œuvre de la Vision 2050 de la SADC et du Plan indicatif régional de développement stratégique révisé de la SADC (RISDP 2020-2030).

Août

12, Zambie

Élections générales en Zambie

La Zambie organisera le 12 août ses sixièmes élections générales depuis le début des élections multipartites en 1991 pour choisir un président, des membres du Parlement et des représentants des autorités locales.

17, Malawi

41^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC

Les leaders de la SADC se réunissent chaque année en août pour discuter des questions visant à promouvoir l'intégration et le développement régionaux. Le 41^e sommet se tiendra au Malawi sous le thème "Renforcer les capacités productives face à la pandémie de COVID-19 pour une transformation économique et industrielle inclusive et durable".

26, Virtuel

Réunion des Ministres du Genre de la SADC

Les ministres responsables du genre et des affaires féminines examineront les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes régionaux visant à faire progresser l'égalité et l'équité entre les sexes en Afrique australe.

30-31, Virtuel

Forum régional sur les Perspectives Climatiques en Afrique australe

Les experts climatiques des États membres de la SADC participent à la réunion annuelle du SARCOF afin de présenter des perspectives consensuelles pour la saison des pluies 2021/2022 dans la SADC.

Une journée mémorable pour l'unité africaine

LE 25 MAI 1963, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), aujourd'hui l'Union africaine (UA), est créée par les 32 leaders des pays africains indépendants réunis à Addis-Abeba, en Éthiopie, alors que la vision du panafricanisme grandit dans une nouvelle génération, avec l'unité au cœur.

Parlant de cette unité, Mwalimu Julius Kambarage Nyerere a déclaré : "Sans unité, il n'y a pas d'avenir pour l'Afrique."

Mwalimu Nyerere était le président fondateur de la République unie de Tanzanie et l'un des fondateurs de l'OUA, de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Parlant d'unité en 1963, il a rappelé au sommet fondateur de l'OUA qu'il était confronté à une seule tâche, "la tâche de trouver un dénominateur commun, qui nous guidera dans notre détermination à débarrasser notre continent des derniers vestiges du colonialisme et dans notre détermination à voir l'Afrique parler d'une même voix."

Sa Majesté impériale Haïlé Sélassié Ier d'Éthiopie, qui a accueilli le premier sommet de l'OUA, a déclaré : "C'est en effet un jour capital et historique pour l'Afrique et pour tous les Africains."

"Nous cherchons, au cours de cette réunion, à déterminer où nous allons et à tracer la voie de notre destinée... La conscience de notre passé est essentielle à l'établissement de notre personnalité et de notre identité en tant qu'Africains."

Les leaders ont été inspirés par une vision commune de l'unité africaine et, depuis l'Afrique de l'Ouest, Kwame Nkrumah, président fondateur du Ghana, a déclaré : "Tout un continent nous a confié le mandat de jeter les bases de notre Union lors de cette conférence. Il est de notre responsabilité d'exécuter ce mandat..."

L'objectif principal de l'OUA était d'accélérer la libération politique du continent africain, dont plus de 20 pays étaient encore sous domination coloniale. Leur outil pour y parvenir, le Comité de libération de l'OUA, a été créé lors du premier sommet, accueilli par la Tanzanie, et la plupart des mouvements de libération y ont été basés à un moment ou à un autre.

Après avoir atteint cet objectif d'indépendance politique, l'OUA a été transformée en Union africaine en 2002 afin de promouvoir la croissance et le développement économique de l'Afrique en défendant l'inclusion des citoyens et une coopération et une intégration accrues des États africains.

L'unité reste la clé et, tout récemment, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est devenue opérationnelle le 1er janvier 2021.

Cette année, le 58e anniversaire de la création de l'Union africaine est célébré sous le thème de l'Année des arts, de la culture et du patrimoine de l'UA : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons.

Ce thème est conforme aux aspirations de la vision de l'UA, l'Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons. L'aspiration 5 envisage "Une Afrique avec une identité culturelle forte, un patrimoine commun, des valeurs et une éthique partagées". Cette aspiration appelle à la promotion, à la sauvegarde et au partage du patrimoine commun de l'Afrique.

Dans cette optique, le bureau de l'UNESCO à Nairobi a accueilli les 25 et 26 mai une conférence virtuelle sur l'intégration de l'Histoire générale de l'Afrique dans les programmes scolaires. La conférence était intitulée "Stock Taking and Experience Sharing on New Approaches for the Renovation of History Teaching and Learning about Africa".

L'objectif de la conférence était de promouvoir l'intégration du matériel pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique dans les programmes scolaires nationaux et de partager l'expérience positive du Kenya, tout en faisant le point sur les initiatives pertinentes dans la région et au-delà.

En Afrique australe, la SADC, en partenariat avec le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe, a entrepris une révision du programme d'histoire dans la région à la demande des ministres de l'éducation. Une feuille de route pour l'intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'histoire de la libération dans l'enseignement et l'apprentissage est en cours d'élaboration, sur la base du matériel collecté par la SADC dans le cadre du projet Hashim Mbita sur les luttes de libération en Afrique australe.

La SADC et l'UNESCO, en partenariat avec le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC), ont commencé à élaborer des ressources documentaires qui soutiennent cette initiative dans le cadre du programme sur les dimensions et les liens régionaux du patrimoine des mouvements de libération nationale.

Ces efforts visent à promouvoir l'intégration et les liens régionaux, la cohésion et les valeurs sociales, et la coexistence pacifique dans la région, en ciblant particulièrement les jeunes par l'enseignement de l'histoire de la libération de l'Afrique australe, qui fait partie du concept plus large d'Ubuntu. □



"Nous cherchons à déterminer où nous allons et à tracer le cours de notre destinée... La connaissance de notre passé est essentielle à l'établissement de notre personnalité et de notre identité en tant qu'Africains".

JOURS FÉRIES DANS LA SADC

Juin - Août 2021

3 juin	Corpus Christi	Seychelles
16 juin	Journée de la jeunesse	Afrique du Sud
18 juin	Journée de la Constitution	Seychelles
25 juin	Jour de l'indépendance	Mozambique
26 juin	Jour de l'Indépendance	Madagascar
29 juin	Jour de l'indépendance	Seychelles
30 juin	Jour de l'Indépendance	RDC
1er juillet	Journée de Sir Seretse Khama	Botswana
5 juillet	Fête des Héros	Zambie
6 juillet	Jour de l'Indépendance	Malawi
6 juillet	Jour de l'Indépendance	Comores
	Jour de l'Unité	Zambie
7 juillet	Saba Saba Journée de l'Industrie	Tanzanie
17 juillet	L'anniversaire du Roi	Lesotho
19 juillet	Fête du Président	Botswana
20 juillet	Jour de congé du Président	Botswana
20 juillet	Ide el Kabir	Comores
21 juillet	Fête de l'Ide el Kabir	Comores
22 juillet	Anniversaire du Feu Roi Sobhuza	Eswatini
1er août	Fête parents	RDC
2 août	Fête des agriculteurs	Zambie
8 août	Nane Nane Journée des paysans	Tanzanie
9 août	Journée de la Femme	Afrique du Sud
9 août	Fête Héros	Zimbabwe
10 août	Fête des Forces de défense	Zimbabwe
15 août	Fête de l'Ascension	Madagascar, Seychelles
20 août	Muharram	Comores
17 août	Journée de la SADC*	Tous
26 août	Fête des Héros	Namibie

* La Journée de la SADC n'est pas un jour férié mais une commémoration de la signature du Traité de la SADC le 17 août 1992